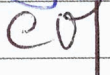
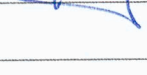


Association SOUTIENS D'AVENIRS
 régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Savoie le 20 avril 2015
 RNA W732004931

PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 09 juillet 2020 à 18 h 30, régulièrement convoqués par le président quinze jours avant sa tenue conformément à l'article 12 des Statuts, les membres présents se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire chez Madame Catherine Michaud, 264 route de la Fougère 73100 GRESY-SUR-AIX.

	Membres présents		Observations [régularisation des cotisations...]	Émargement
•	Eric Pasquier	Fondateur		
•	Martine Jourdan Pasquier	Fondateur		
•	Catherine Michaud	Fondateur		
•	Cf feuille de présence annexée			
•				
•				

	Membres représentés	Catégorie [fondateur, actif, adhérent]	Pouvoir à [identification du représentant...]	Émargement
•	Christine Lepoire	Adhérente	Anne-Sophie Piot	
•	Philippe Berthet-Rambaud	Adhérent	Eric Pasquier	
•	Sandrine Poulain	Adhérente	Eric Pasquier	
•	Annie Pasquier	Adhérente	Martine Jourdan Pasquier	
•	Denis Brillet	Adhérent	Eric Pasquier	
•	Carole Poupon	Adhérente	Martine Jourdan Pasquier	

	Votants par correspondance	Catégorie [fondateur, actif, adhérent]	Bulletins annexés au PV [validité, motif de rejet...]	
•	Sandrine Paringaux	Actif	Validé	
•	Anne Bernardin	Actif	Validé	
•	Carole Grard	Adhérente	Validé	
•	Michèle Martinez	Adhérente	Validé	
•	Karine Cavaillé	Adhérente	Validé	
•	Annick Ledieu	Adhérente	Validé	
•				

Le président constate que les conditions statutaires sont réunies et rappelle que l'Assemblée Générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du rapport moral et d'activité.
- 2 - Approbation du rapport financier
- 3 - Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Le président rappelle :

- que les **votes** se font en principe **à mains levées** [Statuts, art.12],
sauf dans les cas où l'anonymat [vote à bulletin secret] est requis par une disposition statutaire expresse, notamment pour l'élection des représentants et dirigeants,
- que chaque membre présent ne peut **pas** disposer de **plus de trois pouvoirs**.

L'assemblée désigne Mme Martine JOURDAN PASQUIER, qui l'accepte, comme **secrétaire de séance** chargé(e) d'aider le Président à établir le procès-verbal de la séance, en vérifiant

- l'émargement de la **feuille de présence** par les membres présents et les représentants des membres absents,
- les **pouvoirs & votes par correspondance**, annotés sur la feuille de présence et annexés au PV,
- les **décomptes des votes** énoncés par le président pour être consignés au PV.

Le président

- précise qu'aucun administrateur n'a été élu depuis la création de l'association,
- constate l'absence de candidatures d'un membre actif pour compléter le Conseil d'Administration, comprenant sept membres au maximum, et dont il rappelle la composition actuelle.

Eric Pasquier, Martine Jourdan Pasquier, Catherine Michaud

MJP GP CP

1 – Présentation du rapport moral et d'activité.

L'année 2019 en quelques chiffres :

- 112 enfants scolarisés,
- 12 enfants pris en charge par le projet de Maison d'Accueil « Miniland Children Home »,
- 2 bâtiments construits : 1 salle de classe et 5 ateliers/boutiques,
- 3 formations professionnelles (Couture, Réparation de téléphone mobile, Esthétique),
- 48 adhérents,
- 64 000 € d'aides versées au cours de l'exercice pour soutenir nos différentes actions au Népal,
- des fonds propres engagés à hauteur de 72%.
- 0,67 % de frais de fonctionnement.

1.1 – Le programme de scolarisation

Les partenariats avec la Miniland Secondary School (MLS) et la Hearthland Academy College (HAC) se poursuivent.

Parinita Rimal, la directrice de la MLS, centralise la gestion financière des programmes et le suivi des enfants. Sa fille Runa s'occupe de l'administration des dossiers des enfants depuis avril 2019.

Le programme « Scolarisation Externes » :

107 enfants sont scolarisés par l'association à la MLS. Nous sommes dans la fourchette haute des objectifs de 2019 (100 enfants).

Nous avons budgété les frais de scolarisation de 115 enfants pour l'année scolaire népalaise de 2077 (mai 2020 – avril 2021).

Parinita nous a demandé de prendre en charge la scolarisation de 7 enfants supplémentaires. L'arrêt des parrainages par une association française rend la situation très difficile pour les parents et pour Parinita.

Nous lui avons donné un accord de principe, nous serons alors proches de l'objectif à moyen terme de 120 à 130 enfants que nous nous étions fixés l'année dernière.

Depuis la rentrée scolaire d'avril 2019, 8 enfants du programme ont quitté la Miniland School pour suivre leurs parents dans d'autres quartiers ou d'autres régions du Népal.

21 nouveaux enfants ont rejoint notre programme de scolarisation.

Ce programme est tenu à jour chaque semestre. Parinita identifie les enfants les plus en difficulté (abandon, départ d'un parent, perte d'emploi, décès,...) et nous demande si nous avons la capacité financière à assurer une prise en charge.

Il est inscrit au budget 2020 pour ce programme 28 000 €, qui représentent 75% des frais de scolarisation de l'année scolaire népalaise de 2077. Le total budgété est de 23 000 € pour 2077, prenant en compte quatre mois de fermeture de l'école. 9 000 € seront portés par le budget 2021.

34 enfants bénéficient d'un parrainage individuel de 240 € par an.

Le coût moyen d'une année de scolarisation est de 324 € par an toutes tranches d'âges confondues. Il était de 254 € en 2016.

En fonction de la classe et des prises en charges annexes (uniformes, études accompagnées,...), le montant varie de 235 € à 455 € par an. En 2016, les montants variaient de 163 à 317 € par an.

Cette inflation népalaise sur 4 ans (+44% pour les extrêmes, +28 % en moyenne) nous amène à reconsidérer le montant demandé pour les parrainages individuels.

Nous proposons de le porter à 300 €/an (25 €/mois) à compter de cette année pour les nouveaux parrainages. Pour les parrainages déjà engagés, l'augmentation du montant versé par an reste au choix du parrain ou de la marraine.

C'est le premier poste budgétaire de l'association.

Le programme « Internes » :

Yeash, Anish, Kiran, et Raju continuent leur scolarité à la Heartland Academie Collège.

Binod Gurung, qui était resté dans le programme de réinsertion dans les familles de l'association APC, va rejoindre notre programme en 2020, avec l'accord de sa marraine et d'APC. Binod est en classe 8 comme Yeash. Ils ont été sortis de la rue ensemble en 2013. Ce choix est fait pour ne pas séparer Binod de Yeash, Anish, Kiran et Raju avec lesquels il a grandi. Pour l'aider aussi à terminer sa scolarité, il est comme les quatre autres un élève brillant.

Yeash et Binod sont champions de Kabaddi (sport d'équipe très populaire au Népal).

Financé pour partie grâce à 6 co parrainage (la scolarité en internat à la HAC est de l'ordre de 1200 € par an), ce programme se terminera en 2023, avec Yeash et Binod actuellement en classe 8.

1.2 – La maison d'accueil (Miniland Children Home).

Ouverte en juillet 2018, le programme Miniland Children Home accueille 12 enfants de 4 à 12 ans en situation d'abandon ou de maltraitance. Ces 8 filles et 4 garçons sont scolarisés à la MLS et encadrés au quotidien par Parinita.

Sunita la coordonnatrice précédente va se marier et devra être remplacée à son poste d'intendante générale.

Pour 2019, l'association a versé pour ce programme 16 955 €. Le budget pour l'année 2077 est 24 000 €, dont 13 500 € seront versée en 2020.

Les locaux ont été transférés dans la maison de Parinita, qui va faire l'objet d'un agrandissement pour les dortoirs et qui sera réaménagée pour l'organisation des pièces de vie commune.

Trois raisons ont conduit à cette décision :

- Kuber, le propriétaire de la maison qui accueille les enfants depuis la création, va bientôt partir à la retraite, et il souhaite le faire en Australie chez son fils,
- La capacité des locaux ne permettait pas d'accueillir plus d'enfants,
- La distance entre le domicile de Parinita et la Children Home faisait perdre trop de temps à Parinita compte tenu du trafic de Katmandou.

Ce transfert est effectif depuis le mois de janvier 2020.

Les deux chambres indépendantes permettant d'héberger les futurs participants à nos projets (étudiants, professionnels, parrains et marraines) seront conservées.

C'est le deuxième budget de l'association, et celui qui s'inscrit dans le plus long terme.

1.3 – Agrandissement de l'école

Comme annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons financé la construction d'une salle de classe.

Réalisée en structure légère, cette salle de 45 m² en surélévation a une d'une capacité de 24 élèves.

Elle accueille les élèves de la classe 11 depuis juillet 2019. Le coût a été de 9 726 € équipement compris.

La première cour de récréation a été refaite, elle sert maintenant aux activités extra-scolaires dans de bonnes conditions.

Le projet de construction de locaux à destination d'ateliers ou de boutiques présenté l'année dernière c'est réalisé dans l'année, grâce à l'appel à projets Savoie Couleur du Monde et au partenariat signé avec la Fondation de la compagnie du Mont-Blanc. Ces deux partenaires ont conjointement soutenu le projet à hauteur de 6 000 €.

L'école ayant réalisé ses nouveaux blocs sanitaires en soubassement de ce projet en avril 2019, nous avons décidé en juin de lancer les travaux après avoir été désigné lauréat de l'appel à projets Savoie Couleur du Monde.

Le bâtiment d'une surface de 72 m² a permis de réaliser six boxes indépendants ; ils accueillent les locaux du salon de beauté de la nouvelle formation d'esthéticienne qui a pu démarrer.

La campagne de crowdfunding lancée d'août à décembre a permis d'obtenir 16 690 € de dons.

Coût Total des travaux :	24 130 €
Dons affectés :	22 690 €
Fonds propres –	1 440 €

La réalisation de la classe 12 initialement programmée cette année est reporté à l'année prochaine, décalant d'un an ce projet prévu sur deux ans.

Une campagne de financement spécifique sera nécessaire. Un crowdfunding sera lancé sur la plate-forme Helloasso.

1.4 – Les formations professionnelles.

L'atelier de couture, initié en 2016 est maintenant autonome et a atteint cette année l'équilibre.

Réparateur de téléphones mobiles :

- Depuis le démarrage l'année dernière, six sessions de trois mois de « réparateur de téléphones mobiles » ont pu être organisées dans l'année. Elles ont permis de former 60 jeunes adultes (sur 66 inscrits), 23 femmes et 37 hommes. Une des femmes a ouvert une boutique de réparation de téléphone dans le quartier de Janakpur (Katmandou). Une majorité d'entre eux sont partis à l'étranger pour travailler.
- Ce bilan ne correspondant pas à notre objectif initial d'offrir un métier aux jeunes népalais pour les aider à rester dans leur pays, nous avons décidé avec Parinita de réorganiser cette formation. Elle fera partie du programme de « développement de compétences » qui va se mettre en place à la prochaine rentrée scolaire (mai 2020). Ce programme est destiné aux élèves de l'école.

L'atelier de formation des esthéticiennes (Beauty parlor) a pignon sur rue depuis octobre 2019 dans les ateliers/boutiques que nous avons financé..

Les sessions de trois mois sont prévues pour 15 élèves. Au programme, 20 % de théorie et 80% de pratique (coiffure, manucure, pédicure et soin de la peau).

Nous poursuivons les études et les recherches de financement pour la mise en place d'une formation d'électricien et d'une formation de boulanger.

Le réseau de *mécénat de compétences* dénommé «Artisans pour le Népal » reste en devenir.

La convention de partenariat signée avec la fondation de la Compagnie du Mont-Blanc, qui apporte ses compétences pour accompagner le projet, et ses moyens avec un soutien financier (3 500 € en 2019 et 3 500 € en 2020) nous encourage à poursuivre dans cette voie.

1.5 - Vinimaya

Vinimaya : Echange en népalais.

Ce projet, né en 2017 avec 4 étudiants en master 2, a pour vocation d'apporter à des étudiants français la possibilité de s'investir dans la solidarité internationale en apportant leurs savoirs et leur expérience aux élèves de la MLS.

Nous leur assurerons l'hébergement dans la maison d'accueil (La Miniland Children Home), en immersion dans la vie de l'école.

Eric, comme président de l'association, assure le tutorat professionnel dans le cadre de stages conventionnés avec les écoles.

2017 : Sabrina, Florianne, Geoffrey et Quentin (cinq mois)

2018 : Loic et Vincent (deux et trois mois)

2019 : Gaetan (deux semaines), Quentin et Thibald (six semaines)

2020 : Le projet initié avec l'école de commerce de Dijon est reporté d'un an pour cause de coronavirus.

1.6 – La bibliothèque / CDI

En partenariat avec le Festival du 1^{er} roman de Chambéry, le « First novel reading committee » de la MLS se prépare à son troisième festival. Ce comité de lecture permet aux jeunes népalais de découvrir (en anglais) les premiers romans de la sélection anglaise.

Les élèves de la MLS feront leur proposition de classement entre quatre romans que nous leur avons apportés (sélection anglaise) ; ils « tchateront » avec le lauréat 2020 du prochain festival qui se tiendra à l'automne.

Rappelons qu'ils ont échangés avec les lauréates Emma Flint en 2018 et Francesca Hornak en 2019.

1.7 – L'informatique.

Acquisition 2019 : un ordinateur pour l'administration de l'école.

Quentin et Thibald ont poursuivi la formation des professeurs pendant leur séjour de six semaines en juin et juillet.

L'acquisition des outils de bureautique chez les enfants est relativement rapide, mais c'est un travail de longue haleine avec les professeurs.

Ce volet formation est devenu une constante dans les missions des volontaires.

MP *GA* *EP*

1.8 – Divers.

La page Facebook « Soutiens d'Avenir » reste notre vitrine sur les réseaux sociaux, et nous avons à ce jour 522 abonnés (422 l'année dernière). Nous recherchons toujours un/une bénévole pour devenir notre « community manager ».

Le site internet est régulièrement mis à jour. Il est le support des documents officiels de l'association et complète notre présence sur les réseaux.

Soutiens d'Avenir continue à s'impliquer avec le Collectif Savoie Népal pour l'organisation de manifestations de sensibilisation sur les besoins du Népal, en partenariat avec Pays de Savoie Solidaire.

Les frais de fonctionnement de 479 € sont en légère augmentation (433 € pour 2018).

Il représente 0,67 % des dépenses et se décompose en :

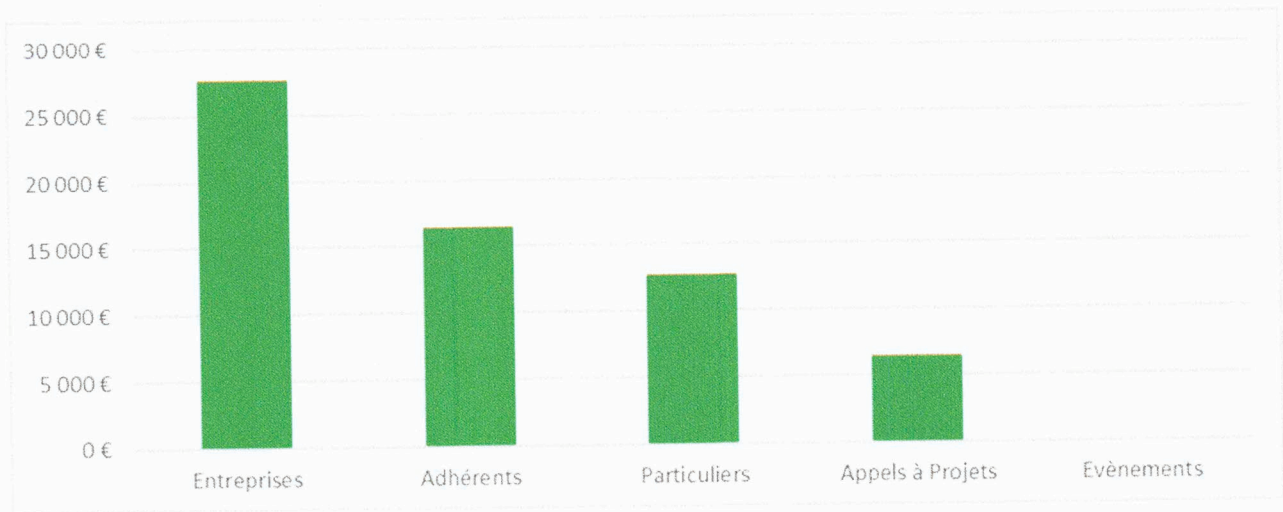
- Assurance MAIF : 109, 74 €
- Frais de virement international : 260 € (8 virements)
- Frais de tenue de compte : 109,45 €

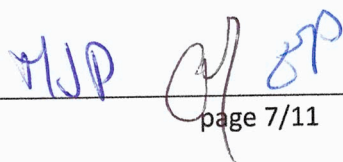
Les intérêts du Livret A de l'association sont de 390,57 € pour 2019 (194 € en 2018).

L'association compte 48 adhérents à la date de la convocation à la présente AG.

La plate-forme de dons en ligne Helloasso a permis de recueillir 13 580 € en 2019 (22 % des dons reçus).

Les financements de l'exercice 2019 se décomposent selon le diagramme ci-dessous :





2 – Présentation du rapport financier

Compte de résultat 2019 :

Nota : le taux de change étant variable selon la date des virements, nous avons retenu pour 2019 un taux de change moyen de 125 Rps pour 1 euro (pour 128 Rps l'année dernière)

Le compte de résultat (repris ci-dessous) et le bilan sont annexés au présent PV.

DEPENSES 2019 :		RECETTES 2019 :	
Scolarisation		Cotisations	360
Programme Externes	24 331	Dons	
Programme Internes	3 678	Parrainages Scolarisation Externes	8 535
		Parrainages. Scolarisation Internes	1 930
Autres Dépenses		Mécénats scolarisation	18 620
Equipements Informatiques :	384	Mécénats projets	12 812
Formations professionnelles :	4 422	Dons Maison d'accueil	14 330
Actions et programmes divers :	13 641	Appels à projets	6 300
CDI / Bibliothèque :	599	Manifestations	
Maison d'accueil (Miniland Children Home) :	16 955		
Frais administratifs :	479	Produit financier	360
Frais et débours divers :	6 746	Abandons de frais :	6 746
Total Dépenses 2019 :	71 224	Total Recettes 2019 :	70 024
Solde excédentaire (~bénéfice) :		Solde déficitaire (~perte) :	1 200
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
Personnel Bénévole	9 336	Bénévolat	9 336

Les dons de 2019 sont en augmentation de 7,3 % (62 887 € pour 58 606 € en 2018 soit 4 281 € de plus)

Le solde déficitaire est déduit du solde excédentaire de 2018 ce qui porte le solde excédentaire à 46 196 € en report à nouveau pour 2019.

L'année scolaire népalaise (année 2076 selon le calendrier népalais) se terminant en avril 2020 pour notre calendrier, les dépenses 2019 représentent respectivement :

- Prog. Externes 24 331 € en 2019, soit **70%** du budget 2076 (**34 758 €**)
- Prog. Internes 3 678 € en 2019, soit **61%** du budget 2076 (**6 073 €**)
- Actions et prog. divers : 13 641 € en 2019, soit **55%** du budget 2076 (**24 802 €**)
- Maison d'accueil (MCH) : 16 955 € en 2019, soit de **70%** du budget 2076 (**24 222 €**)

Les frais de structure représentent 0,67% des dépenses, le reste étant intégralement affecté à la réalisation des projets au Népal.

Soutiens d'Avenir n'a versé aucun salaire aux membres du bureau, ni remboursé de frais engagés par ceux-ci au titre de leur activité en faveur de l'association. Les débours et les frais remboursables (justifiés, contrôlés et constatés dans les charges de l'exercice), ont fait l'objet d'abandons express permettant de les assimiler à des dons par les membres actifs (constatés séparément dans les produits de l'exercice).

Compte de résultat prévisionnel 2020 :

Dépenses 2020	Montants estimés	Observations	Recettes 2020	Montants estimés	Observations
Soutiens scolaires :					
MLS - externes :	10 427 €	Solde année 2076	Parrainages (Externes)	8 500 €	
HA - Internes :	2 395 €	Solde année 2076	Parrainages (Internes)	3 300 €	
Projets :			Appels à projets :	1 500 €	
Agrandissement locaux	11 161 €	Solde année 2076	Partenariat :	3 500 €	
Maison d'accueil	7 267 €	Solde année 2076	Promesses de don	3 000 €	
			Crowdfunding	8 000 €	
Soutiens scolaires :					
MLS - externes :	14 000 €	115 enfants - sur 4 mois			
HA - Internes :	2 350 €	5 enfants - sur 4 mois	Dons à venir	15 000 €	
			Événements :		
			Fonds propres	32 200 €	
Projets :					
Informatique	500 €				
Cantine d'urgence	7 500 €				
Formations professionnelles	4 000 €				
Bibliothèque	800 €	Avec comité de lecture			
Maison d'accueil	13 500 €	Sur 6 mois			
Partenariat MLS :	600 €	(indemnités staff)			
Frais divers :	500 €	(Banque, assurance)			
Total des dépenses prévisionnelles 2020 :	75 000 €		Total des recettes prévisionnelles 2020 :	75 000 €	

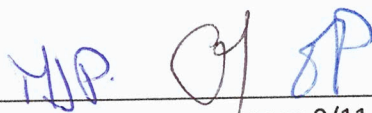
Le budget prévisionnel de 2020 présenté en mars 2020 a été revu à la baisse compte tenu de la crise sanitaire, économique et alimentaire qui frappe le Népal.

Les écoles sont fermées depuis le mois de mars, et la reprise est évoquée par le gouvernement pour septembre 2020.

Les frais de scolarité ont été recalculé sur 4 mois. Un point précis sera fait lorsque cette rentrée sera effective. La situation dramatique au Népal, avec une crise économique qui est devenue une crise alimentaire pour les plus pauvre. Nous budgétions 7 500 € pour l'organisation d'une cantine d'urgence qui garantira au moins un repas par jour aux enfants dès que l'école aura repris. En attendant cette ouverture de l'école, nous finançons des distributions alimentaires avec la directrice.

La construction d'une salle de classe supplémentaire à la MLS, pour accueillir les élèves du niveau 12, est reportée au mieux à l'année prochaine

La prise en charge de 7 enfants supplémentaires, suite à l'arrêt des parrainages portés par l'association Humanlaya, reste prévue au budget.



Au jour de la présente AG :

- 35 000 € ont déjà été versés depuis le début de l'année 2020 :
 - o 26 000 € en règlement du solde des frais de l'année 2076,
 - o 9 000 € au titre d'avance pour l'année 2077.

NB : ce budget reste incertain, la crise économique qui touche entreprises et particuliers va nécessairement impacter les recettes de l'association. Il sera adapté en fonction notamment des nouveaux parrainages, des dons et du résultat des appels à projets qui pourront être reçus pendant l'année.

Handwritten signatures in blue ink: "M.P.", "O", and "P".

3 - Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Première résolution :

« L'Assemblée Générale approuve le rapport moral présenté. »					
Contre : ...	—	Abstention :	—	Pour :	17

La résolution est adoptée

Deuxième résolution :

« L'Assemblée Générale approuve le rapport financier présenté et donne quitus au conseil pour sa gestion. »					
Contre : ...	—	Abstention :	—	Pour :	17

La résolution est adoptée

Troisième résolution :

« L'Assemblée Générale donne son accord pour porter à 300 € par an le montant d'un parrainage individuel dans les conditions précisées au paragraphe 1.1. »					
Contre : ...	—	Abstention :	—	Pour :	17

La résolution est adoptée

Liste des questions diverses débattues (sans vote) :

-	-
-	-

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 20 h 00.
 Procès verbal certifié sincère et conforme aux débats et délibérations.

Pièces & documents annexés :

☒ Feuille de présence	☒ Pouvoirs	☒ Votes par correspondance
☒ Compte de résultat	☒ Bilan	☒ Annexe bilan

Le président	La secrétaire	La Trésorière
Eric Pasquier	Martine Jourdan Pasquier	Catherine Michaud

SOUTIENS D'AVENIRS - Compte de résultat 2019

PRODUIT D'EXPLOITATION		2019		2018		2017	
n°707010	Ventes aux membres						
n°707020	Ventes aux tiers				0		245
n°707030	Commandes ou opérations exceptionnelles				0		0
n°706100	Ventes d'espaces publicitaires				0		0
n°706300	Autres prestations de services (études, cours, leçons...)				0		0
<u>Subventions publiques</u>							
n°741701	Subventions d'exploitation non affectée						
n°741702	Subventions d'exploitation affectée				0		3 300
n°751010	Redevances / Brevets, licejnces, droits d'auteurs, ...						
n°753000	Renoncations à remboursements de frais (bénévoles)		6 746		5 388		3 672
n° 756000	Cotisations adhérents		360		410		280
n°757000	Recettes de Manifestations de soutiens				801		756
n°757001	Marchés de Noel			0		436	
n°757002	Marché des continents			458		0	
n°757004	Festival International Métiers de la montagne			0		0	
n°757006	Evènements			343		320	
n°758010	Dons et versements assimilés		62 527		58 196		43 700
n°758011	Dons manuels affectés : Parrainages Externes	8 535		8 435		6 790	
n°758012	Dons manuel affectés : Parrainages Internes	1 930		2 830		3 300	
n°758013	Dons manuels affectés : scolarisation	18 620		24 190		28 510	
n°758014	Dons manuel non affectés	19 112		8 401		5 100	
n°758015	Dons manuel affectés Maison d'accueil	14 330		14 340		0	
n°758021	Autres donations et legs affectées	0		0		0	
n°758022	Autres donations et legs non affectées	0		0		0	
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION :			69 633		64 795		51 953
n°755000	Quotes-parts de résultat sur opérations en commun				0		0
Produit financier							
n°764000	Intérêts / livrets & revenus de créances		391		194		0
n°768000	Autres produits financiers		0		0		0
Produit exceptionnels							
n°780000	Reprises sur provisions et transferts de charges		0		0		0
n°789000	Reports des ressources non utilisées / ex. antérieurs		0		0		0
TOTAL DES PRODUITS :			70 024		64 989		51 953
Résultat déficitaire			1 200		0		0
TOTAL GENERAL			71 224		64 989		51 953

CP
MJP

SOUTIENS D'AVENIRS - Compte de résultat 2019

CHARGES D'EXPLOITATION		2019		2018		2017	
	<u>Achats</u>						
n°607000	Achat de marchandises		0		0		155
n°603700	Variation de stock de marchandise		0		0		0
n°604000	Achat de prestations de services		0		0		0
n°606000	Achats de fournitures		0		0		0
n°603700	Variation des stocks de fournitures						
	<u>Autres achats et charges externes</u>						
n°611000	Vacations - Honoraires		0		0		0
n°613000	Locations, charges locative		0		0		0
n°618000	Frais divers de gestion		479		433		424
n°625000	Déplacements, missions & réceptions		0		0		122
n°630000	Impôts, taxes & versements assimilés		0		0		0
n°640000	Salaires, traitements et charges sociales		0		0		0
n°651000	Redevances, licences, reproductions		0		0		0
n°653000	Frais remboursables des bénévoles		6 746		5 388		3 672
	<u>Autres charges de gestion courante</u>						
n°657000	Dépenses manifestations de soutiens				0		15
n°658010	Aides versées ou utilisées en France						
n°658020	Aides versées ou utilisées en à l'Etranger		64 000		48 000		32 589
n°658021	Programme "Scolarisation Externes"	24 331		21 967		18 580	
n°658022	Programme "Scolarisation Internes"	3 668		6 717		6 585	
n°658023	Equipements Informatiques	384		402		2 403	
n°658024	Formations professionnelles	4 422		3 415		731	
n°658025	Actions et programmes divers	13 641		1 806		3 135	
n°658026	Centre de documentation - Bibliothèque	599		1 121		1 154	
n°658027	Maison d'accueil	16 955		12 572			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			71 224		53 821		36 976
n°655000	Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
	<u>Charges financières</u>						
n°661020	Agios, Intérêts & frais sur découverts bancaires						
n°668000	Autres charges financières						
	<u>Charges exceptionnelles</u>						
n°680000	Dotations aux amortissements et aux provisions						
n°689000	Engagements à réaliser sur ressources affectées						
TOTAL DES CHARGES			71 224		53 821		36 976
Résultat excédentaire					11 168		14 977
TOTAL GENERAL			71 224		64 989		51 953

ET
MJP

SOUTIENS D'AVENIRS - Bilan 2019

ACTIF		
	<u>Immobilisations</u>	
N°2	Matériels (bureau & informatique)	0
N°28	Amortissements matériels (bureau & informatique)	0
Total actif immobilisé :		0
	<u>Stock</u>	
n° 37	Stock de marchandise	0
	<u>Comptes de tiers</u>	
n°41	Créances	2 390
n°44	Quote-part non versée s/ subventions accordées	0
	<u>Comptes financiers</u>	
n°511	Livret d'épargne	45 191
n°512	Compte bancaire	1 005
n°53	Caisse	54
Total actif circulant :		48 640
Total Actif		48 640

PASSIF		
	<u>Immobilisations</u>	
n°110	Report à nouveau antérieur	46 196
n°120	Résultat de l'exercice (sommes non dépensées ~ excédent)	0
n°129	Résultat de l'exercice (dépenses > produits ~ insuffisance)	1 200
n° 1068	Réserves libres (affectation p/ AG)	0
n°455	Avance compte courant MLS	1 244
Total fonds propres :		48 640
	<u>Emprunts</u>	
N°15	Emprunts > 1 an (banques & ~)	0
N° 19	Fonds dédiés (ressources antérieures affectées)	0
	<u>Comptes de tiers</u>	
n°40	Dettes fournisseurs	0
N°455	Membres & bénévoles (débours & frais remboursables...)	0
Total passif exigible :		0
Total Passif		48 640

46 196

47/9
9

SOUTIENS D'AVENIRS
Annexe Bilan 2019

. Le taux de change moyen pour 2018 à été retenu à 125 Rps/1 €

01 BP
MIP